

## **La direction d'Air France propose aux organisations représentatives une négociation pluriannuelle sur les salaires**

Air France et ses clients vivront demain un 7ème jour de grève en 6 semaines. Minoritaires à l'échelle de l'entreprise, ces grèves n'en ont pas moins des répercussions commerciales et opérationnelles dramatiques, elles détruisent l'image et les résultats de la compagnie. Elles mettent à rude épreuve les équipes au travail, qui font face aux clients déçus et mécontents, et ravivent des tensions internes.

La direction d'Air France a expliqué depuis le premier jour le sens des mesures salariales et d'intéressements importantes appliquées en 2018, alertant sur les risques encourus par la compagnie si elle augmentait massivement et brutalement ses coûts, dans un contexte de concurrence accrue. Elle ne peut que regretter que les propositions de négociation formulées aient été rejetées jusqu'ici.

Dans un esprit de dialogue et de responsabilité, la direction d'Air France propose aujourd'hui aux organisations syndicales l'ouverture d'une négociation pluriannuelle sur les salaires (2019-2021). Cette négociation, intercatégorielle comme le demandent les organisations représentatives, doit conduire à un véritable « pacte de croissance ». La dimension pluriannuelle permettra d'apporter des réponses aux revendications exprimées et d'inscrire dans le temps des mesures que la compagnie ne peut pas supporter de façon brutale.

Afin de mettre un terme à ce conflit, dans le cadre de cette négociation, la direction proposera d'appliquer une partie des mesures à venir dès le 1<sup>er</sup> avril 2018 en revalorisant les grilles de salaires de 1%, portant à 2% la revalorisation des grilles de rémunération pour 2018.

Cette négociation débutera dès jeudi 12 avril, et il est proposé qu'elle se déroule sans interruption jusqu'à la finalisation d'un accord ouvert à la signature. Par cette proposition, la direction appelle les organisations syndicales à suspendre le conflit le temps de cette négociation.

Par ailleurs, la négociation engagée depuis deux semaines avec les organisations représentatives des pilotes se poursuivra autour des thèmes spécifiques pilotes, dans un cadre équilibré qui permette de garantir la dynamique de croissance sur laquelle nous nous sommes engagés.

### **Contact Investisseurs**

**Marie-Agnès de Peslouan**  
+33 1 49 89 52 59  
[madespelouan@airfranceklm.com](mailto:madespelouan@airfranceklm.com)  
Website: [www.airfranceklm.com](http://www.airfranceklm.com)

**Wouter van Beek**  
+33 1 49 89 52 60  
[wouter-van.beek@airfranceklm.com](mailto:wouter-van.beek@airfranceklm.com)

### **Contact Presse**

+33 1 41 56 56 00